

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 novembre 2022

PLFSS POUR 2023 - (N° 480)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS529

présenté par
Mme Janvier, rapporteure

ARTICLE 32 BIS D

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de suppression d'une disposition introduite par le Sénat visant à intégrer le coût du financement de l'évaluation de la qualité dans les contrats pluriannuels d'objectif et de moyens (CPOM).